



REPERES POUR L'AUTO-EVALUATION DES CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS



Table des matières

1	Enjeux de l'auto-évaluation.....	4
1.1	Bilan d'un projet de campus, enjeux et fondement d'un nouveau projet	4
1.2	Mobilisation de la communauté et affirmation de l'identité du campus.....	4
1.3	Lien entre auto-évaluation et évaluation externe pour les campus d'Excellence.....	5
2	Références existantes pour l'auto-évaluation	5
2.1	Rappel du cadre	5
2.2	Rappel du cadre spécifique des campus ayant obtenu un financement du Programme d'Investissements d'Avenir	6
2.3	Qualéduc, la démarche proposée pour l'auto-évaluation des campus.....	7
3	La démarche d'auto-évaluation dans le cadre d'un renouvellement de label	8
3.1	Préparation et lancement	8
3.2	Investigation et analyse par grands domaines d'activité	9
3.3	Production et validation du rapport d'auto-évaluation	10
3.4	Forme du rapport d'auto-évaluation à transmettre pour un renouvellement du label	11
3.5	Partage des résultats : diffusion du rapport d'auto-évaluation	11
4	Référentiel d'auto-évaluation proposé	12
5	Annexe : exemple de fiches action.....	38

Date	Indice de révision	Statut	Nature de la modification	Date d'application
03 décembre 2021	1	Diffusé	Première publication du document	03 décembre 2021

Avant-propos

Plus de 100 campus des métiers et des qualifications ont été créés depuis 2014.

Créé en 2014, le label « Campus des métiers et des qualifications » permet d'identifier, sur un territoire donné, un réseau d'acteurs qui interviennent en partenariat pour développer une large gamme de formations professionnelles, technologiques et générales, relevant de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur, ainsi que de la formation initiale ou continue, qui sont centrées sur des filières spécifiques et sur un secteur d'activité correspondant à un enjeu économique national ou régional.

Il existe plus de 100 campus des métiers et des qualifications répartis dans 12 filières professionnelles. Une nouvelle génération de campus d'excellence est mise en place notamment pour transformer la voie professionnelle.

Dans le cadre de la transformation du lycée professionnel, un nouveau cahier des charges a été publié en décembre 2018, précisant les onze critères qui permettent d'être labellisé. Parmi ceux-ci, cinq ont été renforcés et permettent de demander la mention « Excellence ». L'enjeu principal est de s'assurer que les campus répondent aux grandes problématiques socio-économiques des territoires.

Qu'est-ce que la qualité ?

Le guide Qualéduc propose une définition de la qualité par l'ISO 9000 : 2015 : « aptitude d'un ensemble de caractéristiques intrinsèques à satisfaire des exigences ». Cette définition s'applique à un produit ou à un service mais aussi à une activité, un processus, un organisme ou une personne. L'accent est mis sur l'écoute et la satisfaction de toutes les parties intéressées.

Entre autonomie et contractualisation : l'auto-évaluation et l'évaluation externe

En affirmant que l'évaluation des campus relève du management de la qualité, il convient de préciser l'acception donnée à ce terme ; on entend ici par « politique de la qualité » la politique qu'un campus définit et met en œuvre pour élaborer sa stratégie, suivre son activité, évaluer le degré d'atteinte de ses objectifs et définir les adaptations ou modifications qui lui paraissent nécessaires. Il en résulte que l'évaluation recouvre, à la fois, l'appréciation des activités et des résultats, et l'analyse des mécanismes d'amélioration continue.

Le rapport d'auto-évaluation fournit également un appui précieux pour les campus concernés par l'évaluation externe.

Ce document a pour objectif de proposer des repères aux campus qui ont à produire un rapport d'auto-évaluation dans la perspective de leur renouvellement de label. Il s'appuie sur la démarche Qualéduc mise en œuvre dans l'Éducation Nationale, reprend des éléments de différents « repères pour l'auto-évaluation » du HCERES (2015 à 2019) et s'articule avec le dernier cahier des charges des campus. Il s'inscrit dans le cadre général des principes définis au niveau européen et, simultanément, dans les évolutions récentes du système éducatif français.

La démarche d'auto-évaluation se construit tout au long de la vie du campus. Elle s'incarne dans le pilotage quotidien par la mise en place d'un plan d'action permettant l'identification d'un responsable, d'échéances, de moyens et d'indicateurs pour chaque action menée par le campus (cf. exemple de fiche action en annexe).

La démarche proposée ci-dessous s'inscrit dans ce contexte mais s'applique plutôt à une évaluation au quotidien sur tout ou partie du référentiel ou dans le cadre d'un renouvellement de label.

Cette démarche d'auto-évaluation n'est pas un moment isolé mais bien préparée dès le dépôt du dossier et tout au long du projet de campus

1 Enjeux de l'auto-évaluation

Les guides d'auto-évaluation du HCERES (*Repères pour l'auto-évaluation des établissements* publiés de 2015 à 2019) apportent un éclairage précieux sur la réalisation du bilan, ses finalités et l'importance de certaines règles. La présentation de ce guide en est fortement inspirée.

1.1 Bilan d'un projet de campus, enjeux et fondement d'un nouveau projet

Au cours du processus d'auto-évaluation, des éléments de bilan sont dressés, selon une méthode qui puisse en garantir au maximum l'objectivité ; ils sont complétés par une analyse des évolutions advenues pendant la période de référence, au sein du campus comme dans son environnement. C'est le but de l'auto-évaluation que de construire les éléments de cette analyse explicative et critique.

Examinant son activité passée, le campus revient sur la réalisation de ses missions en examinant ses objectifs prioritaires, les stratégies mises en œuvre et les principaux résultats obtenus au cours de la réalisation de son projet, mais aussi sur les évolutions externes qui se sont produites et leurs conséquences. Lorsque la période de référence a fait l'objet d'une contractualisation avec l'État, l'auto-évaluation des actions prévues dans ce cadre peut donner lieu à des développements spécifiques.

Cet exercice conduit le campus à formuler un diagnostic sur ses forces et faiblesses, à cerner les contraintes qui sont les siennes, à analyser en quoi son environnement est porteur d'opportunités ou de risques. Il lui permet d'apprécier les principaux enjeux auxquels il est maintenant confronté, offrant une base solide à la construction de son nouveau projet stratégique. L'auto-évaluation peut ainsi être conçue comme assurant la transition entre la trajectoire récente du campus et le projet stratégique à établir pour la prochaine période.

L'auto-évaluation permet également :

- la confrontation des visions ;
- la création de consensus ;
- l'appropriation des orientations stratégiques et du plan d'action par tous les acteurs ;
- le renforcement du sentiment d'appartenance.

1.2 Mobilisation de la communauté et affirmation de l'identité du campus

L'élaboration du processus d'auto-évaluation est l'occasion d'une réflexion collective, dont le périmètre et le mode d'organisation sont définis par le campus. La mobilisation de la communauté et les modalités de son implication, la méthode de construction du rapport, les voies d'arbitrage puis de validation des conclusions, leur diffusion enfin, sont importantes : s'y jouent en effet l'appropriation de la politique de l'établissement par les acteurs, la pertinence des analyses et leur capacité à refléter la réalité de l'activité, la construction d'un consensus sur les diagnostics, les contraintes et les enjeux, etc.

Ainsi, non seulement le processus d'auto-évaluation permet-il de fonder l'élaboration du nouveau projet stratégique, mais il prépare aussi les conditions politiques de son appropriation. En cela, il contribue à renforcer le sentiment d'appartenance des membres de cette communauté, fournit une occasion de préciser l'identité du campus en interne et, également à l'extérieur, auprès du public et des partenaires de l'établissement.

1.3 Lien entre auto-évaluation et évaluation externe pour les campus d'Excellence

L'auto-évaluation et l'évaluation externe constituent les deux phases du processus global d'évaluation. Son objet principal est la stratégie, établie en référence aux missions du campus des métiers et des qualifications et comprise comme l'ensemble des décisions qui l'engagent dans la durée et dont la cohérence se dégage à différents niveaux d'activité : conception, mise en œuvre, suivi et adaptation. Ses deux phases se déroulent successivement et s'articulent l'une à l'autre.

Le processus d'auto-évaluation est pour un campus un travail partagé, organisé et formalisé de réflexion critique sur son activité pendant une période de référence. Même attendu par un organisme d'évaluation externe, le pilotage de ce processus est assuré par le campus. Ce processus consiste à examiner le degré de réalisation des objectifs fixés au début de, ou pendant la période de référence, selon une démarche rigoureuse. Il contribue à approfondir l'identification des enjeux devant lesquels le campus est placé et, par-là, constitue une étape importante dans l'élaboration de nouveaux objectifs stratégiques et dans le choix des moyens à mobiliser. Une telle démarche est d'autant plus efficace dans sa mise en œuvre et dans son acceptation qu'elle est partagée par un nombre significatif d'acteurs et qu'elle s'appuie sur un processus continu de suivi et de réflexion sur la qualité de son activité. Le registre de l'auto-évaluation est celui de la sincérité et d'une réflexion réaliste et lucide. Enfin, le rapport d'auto-évaluation est nécessaire à l'évaluation externe. Il est la pièce principale du dossier demandé à l'établissement.

2 Références existantes pour l'auto-évaluation

2.1 Rappel du cadre

Initié en 2002, le processus de Copenhague a posé le cadre d'une coopération européenne renforcée dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP), dans l'objectif d'améliorer les résultats, la qualité et l'attrait de l'EFP en Europe. Sur le plan de la qualité, les déclarations et recommandations qui l'ont suivi en 2009, 2015 puis 2020 ont réaffirmé la nécessité de développer des mécanismes d'assurance qualité dans l'EFP conformément aux recommandations du Cadre Européen de Référence pour l'Assurance de la Qualité dans l'enseignement et la formation professionnels (CERAQ).

Le processus de Bologne, qui a impulsé à partir de 1999 la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur, a conduit à la mise en place de nombreux dispositifs, notamment le développement dans chaque État membre, de systèmes d'assurance qualité nationaux basés sur les standards européens (ESG : standards and guidelines for quality assurance in the european higher education area).

Ce cadre européen se traduit notamment en France par de nouvelles obligations légales en matière de qualité pour différentes structures membres des campus des métiers et des qualifications :

- Pour les organismes de formation continue et d'apprentissage : La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel prévoit dans son article 6 une obligation de certification, par un organisme tiers, des organismes réalisant des actions concourant au développement des compétences sur la base d'un référentiel national unique, s'ils veulent bénéficier de fonds publics ou mutualisés (financement par un opérateur de compétences, par la commission mentionnée à l'article L. 6323-17-6, par l'État, par les régions, par la Caisse des dépôts et consignations, par Pôle emploi ou par l'Agefiph). Les structures peuvent répondre à cette obligation en obtenant la certification Qualiopi par un organisme certificateur accrédité ou en obtenant l'un des labels Qualité reconnus par France Compétences, comme le label EDUFORM. La démarche nécessite trois types d'audits : initial, mi-parcours et renouvellement (3 ans) ;

- Pour les EPLE : les évaluations du Conseil d'évaluation de l'École, créé par l'article 40 de la Loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une École de la confiance. Le cadre fixé prévoit un cycle d'évaluation tous les 5 ans permettant de travailler le projet d'établissement dans une optique d'amélioration continue, grâce à une auto-évaluation prolongée par une évaluation externe.
- Des obligations différentes s'appliquent aux établissements d'enseignement supérieur.

L'auto-évaluation des campus des métiers et des qualifications est encadrée par plusieurs textes :

Textes de référence	Objet
Art. D335-33 à 35 du code de l'Éducation	Définition d'un « campus des métiers et des qualifications »
Arrêté du 26 septembre 2019 relatif au cahier des charges national pour l'obtention ou le renouvellement du label « campus des métiers et des qualifications »	Définition des critères de labellisation des « Campus des métiers et des qualifications »

L'auto-évaluation est exigée par le cahier des charges des campus. Ce document précise :

« Le campus met en œuvre une auto-évaluation dans le cadre d'une démarche mesurable d'amélioration continue.

- *L'auto-évaluation se réfère à un cadre existant (par exemple Qualéduc pour l'enseignement scolaire) avec un protocole, des moyens, des échéances et des acteurs déterminés ;*
- *La communication des résultats de l'auto-évaluation est prévue ;*
- *Le recueil des avis des bénéficiaires (les publics bénéficiant de l'offre de formation du campus), des membres (ceux qui se sont engagés avec le campus en signant par exemple un consortium, une convention qui reconnaît leur statut et leur donne le cas échéant une place dans la gouvernance, et des partenaires (les parties prenantes qui bénéficient des services du campus) est organisé. Ceux-ci sont associés aux décisions résultant de l'analyse réalisée ;*
- *La traçabilité des actions conduites est assurée. La valeur ajoutée du campus est mesurée par des indicateurs.*
- *Indicateurs de formation, indicateurs de recherche et d'innovation, indicateurs de réussite, etc. »*

Et pour la Catégorie « Excellence » :

« Le campus fait l'objet d'une évaluation externe ; les moyens de cette évaluation sont identifiés dans le projet ».

2.2 Rappel du cadre spécifique des campus ayant obtenu un financement du Programme d'Investissements d'Avenir

Le cahier des charges du PIA précise que « Le Porteur de projet transmet une fois par an à l'Opérateur un rapport annuel de suivi sur l'état d'avancement du projet qui comprend :

- *une description précise et un commentaire sur les réalisations concrètes de l'année et les résultats obtenus ;*
- *nécessairement, une explication des écarts éventuellement constatés par rapport aux attentes et aux finalités initiales du projet ;*
- *un tableau de bord synthétique des indicateurs retenus ;*
- *un compte rendu financier ;*
- *une synthèse communicable aux parties prenantes du projet. »*

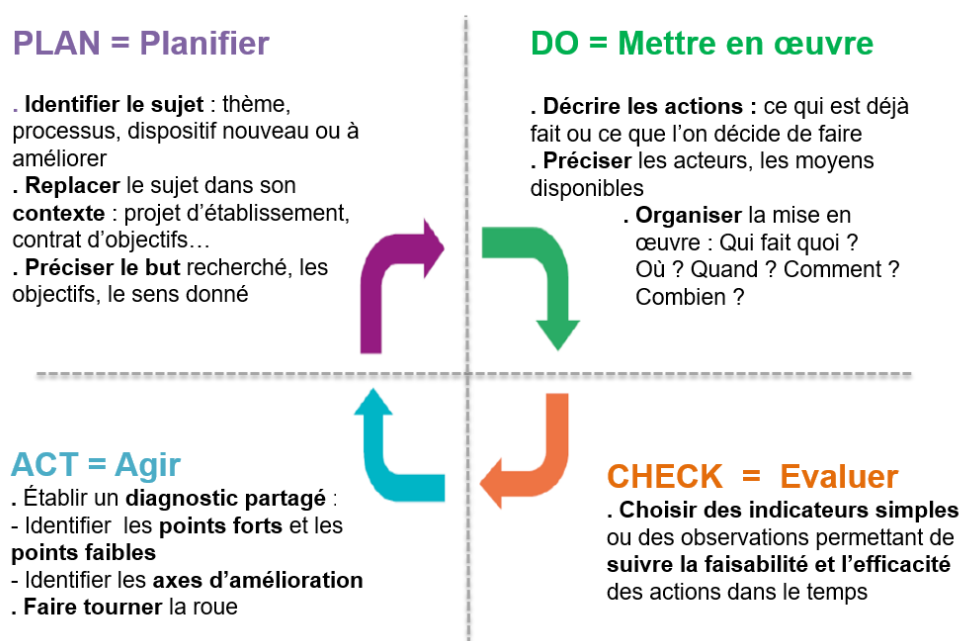
Ce rapport annuel pourra alimenter la démarche d'auto-évaluation du campus exigée par le cahier des charges national des campus.

2.3 Qualéduc, la démarche proposée pour l'auto-évaluation des campus

Différentes méthodes d'auto-évaluation ont déjà été élaborées, que ce soit au niveau national ou au niveau européen, sur lesquelles ce document prend appui. La méthode proposée dans ce guide, Qualéduc, est issue du projet européen Qalep initié et porté par le ministère de l'Éducation nationale entre 2011 et 2013.

Qualéduc est une démarche d'auto-évaluation et de diagnostic partagé mise en place depuis 2013 et utilisée aujourd'hui dans toutes les académies. Son animation s'appuie sur des référents académiques et de nombreux personnels formés à la démarche.

Qualéduc propose des fiches-outils pour appuyer les démarches qualité, à partir d'une fiche-type qui facilite la mise en œuvre des quatre étapes d'une des méthodes qualité les plus connues, la « roue de Deming » ou méthode PDCA (*Plan Do Check Act*) : Planifier (définir les objectifs), Mettre en œuvre (établir le plan d'action), Évaluer (fixer les indicateurs), Agir (auto-diagnostic pour réajustement des objectifs et du plan d'action).



Quelques principes pour dérouler le processus :

- rester simple dans la formulation ;
- utiliser des éléments concrets et utiles au contexte décrit ;
- se fonder sur des éléments objectifs ;
- fixer des objectifs réalisables tout en étant ambitieux ;
- veiller à replacer le sujet dans une organisation ou un système dans son ensemble.

Les fiches Qualéduc sont des outils évolutifs et adaptables, qui entretiennent un lien confirmé avec d'autres démarches qualité, notamment la labellisation « Lycée des métiers » et la labellisation « Eduform ». Différents guides de fiches Qualéduc permettant d'accompagner les établissements et structures de l'Éducation nationale ont ainsi été publiés :

- un premier guide d'auto-évaluation en établissement de formation publié en 2017 ;
- un second guide d'auto-évaluation en établissement de formation en 2020, nouvelle édition de 31 fiches destinées à accompagner les établissements dans la Transformation de la voie professionnelle ;
- Qualinclus : guide d'auto-évaluation pour une école inclusive (juillet 2018) ;
- Un guide Qualéduc pour EDUFORM (publication prévue au premier trimestre 2022).

3 La démarche d'auto-évaluation dans le cadre d'un renouvellement de label

Le processus d'auto-évaluation consiste à examiner le niveau de réalisation des objectifs fixés au début ou pendant la période de référence, selon une démarche pré-établie.

Il contribue à approfondir l'identification des enjeux devant lesquels le campus est placé et, par-là, constitue une étape importante dans l'élaboration de nouveaux objectifs stratégiques et dans le choix des moyens à mobiliser.

Une telle démarche est d'autant plus efficace dans sa mise en œuvre quotidienne et dans son acceptation qu'elle est partagée par un nombre significatif d'acteurs¹ et qu'elle s'appuie sur un processus continu de suivi et de réflexion sur la qualité de son activité.

Le registre de l'auto-évaluation est celui de la sincérité et d'un regard juste et critique.

Le processus d'auto-évaluation dans le cadre du renouvellement de label peut se dérouler en quatre grandes phases opérationnelles :

- Préparation et lancement ;
- Investigation et analyse par grands domaines d'activité ;
- Production et validation du rapport d'auto-évaluation ;
- Partage des résultats : diffusion du rapport d'auto-évaluation.

La réalisation globale de ces 4 grandes phases pour les 11 critères dans le cadre du renouvellement dure généralement de 3 à 6 mois.

3.1 Préparation et lancement

Chaque campus voulant mettre en place un processus d'auto-évaluation s'attache à définir l'organisation de son travail et la méthode d'analyse sur laquelle il va s'appuyer.

L'organisation du travail passe alors par l'identification des grandes étapes et la construction du calendrier, la définition du mode d'action et de pilotage, celle des modalités d'arbitrage, de validation, de diffusion et enfin la répartition des tâches et des responsabilités. Elle vise à établir qui fait quoi et quand.

Au regard du référentiel d'auto-évaluation proposé, la méthode d'analyse a pour but de préciser les domaines et les sous-thèmes qui seront évalués, les niveaux d'analyse requis et les critères, le mode de collecte des données qui seront utilisées, la forme de la présentation des contenus dans les documents intermédiaires et dans le rapport final.

Le travail de préparation, qui relève pleinement de la direction du campus, permet de prévoir une organisation et une formalisation qui soient en adéquation avec d'une part la maturité du campus et d'autre part des moyens dont il dispose effectivement.

¹ Le terme « acteurs du campus » utilisé dans ce document désigne à la fois les membres du campus, mais aussi ses usagers (bénéficiaires et autres interlocuteurs).

Proposition de schéma opérationnel :

- *Définir la gouvernance et les groupes de travail (chef de projet, équipes...)*
 - Identifier :
 - le commanditaire de l'auto-évaluation
 - le responsable de l'auto-évaluation
 - les parties prenantes à associer à la démarche
 - le comité de suivi de l'auto-évaluation
 - Adapter et stabiliser le référentiel d'auto-évaluation
 - Constituer les groupes de travail en associant toutes les parties prenantes
 - Communiquer sur la démarche et annoncer comment seront communiqués les résultats
- *Planifier la démarche*
 - Établir le calendrier général de l'auto-évaluation
 - Planifier les entretiens de cadrage avec les membres fondateurs ; la réunion de lancement
- *Réaliser des entretiens de cadrage avec les fondateurs du campus*
- *Collecter la documentation sur ce qui est planifié*
 - Rassembler, classer et partager la documentation nécessaire à l'auto-évaluation

La première phase peut se conclure par l'information de la communauté du campus sur la démarche et le cadre de l'auto-évaluation. Il est utile de préciser les différents livrables, avec un calendrier et les attendus, à chaque étape intermédiaire.

3.2 Investigation et analyse par grands domaines d'activité

La deuxième phase est alors au cœur du sujet. C'est là que peuvent se construire les analyses critiques par critère du cahier des charges des campus, ensemble de critères voire sous-ensemble d'un critère et la hiérarchisation des résultats de l'auto-évaluation en fonction des enjeux qu'ils représentent pour le campus.

- Les groupes de travail participatifs réunissent toutes les parties prenantes. Les parties « Act » de la fiche Qualéduc renseignées peuvent servir de synthèse aux travaux de chacun des groupes.
- Les réunions des groupes de travail respectent les 4 temps de la démarche Qualéduc :
 - Plan : recensement des objectifs initiaux et évaluation de leur qualité
 - Do : recensement des actions menées conformément à la planification initiale
 - Check : analyse des indicateurs pour mesurer l'effectivité et l'impact
 - Act : analyse de l'écart, rédaction d'une synthèse des points forts et faibles et identifications d'objectifs et d'actions à mener
- Pour les ateliers, nous vous invitons à calibrer, en fonction de l'état d'avancement du campus, les aspects suivants :
 - le nombre, la composition et les thématiques des groupes de travail ;
 - l'articulation des groupes de travail mis en place pour l'auto-évaluation avec les instances stratégiques et opérationnelles du campus ;
 - les modalités de restitution des groupes de travail : utilisation des parties « Act » des fiches Qualéduc, modes d'arbitrage, validation ;
 - la place et le rôle des apprenants, des membres et des partenaires dans le processus ;
 - les outils de communication et d'information mis par le campus au service de la démarche d'auto-évaluation (espace dédié dans l'intranet, réunions, journaux internes, etc.

3.3 Production et validation du rapport d'auto-évaluation

La troisième phase est celle au cours de laquelle les arbitrages sont rendus et le rapport définitif est validé formellement.

Le rapport d'auto-évaluation permet de mettre en cohérence et de finaliser, à l'échelle du campus, l'ensemble des éléments d'analyse critique résultant de la phase d'investigation. Elle conduit à la production du rapport d'auto-évaluation et de ses annexes. Elle intègre une phase de validation formelle du rapport d'auto-évaluation. (Cf. infra).

À partir des synthèses (partie « Act » de chaque fiche) présentées par les groupes thématiques, il s'agit de réaliser un bilan synthétique autour des critères du cahier des charges des Campus des métiers et des qualifications. Ce bilan permet de préparer la nouvelle orientation pour le campus.

Pour produire le rapport d'auto-évaluation, il est proposé de :

- organiser un événement avec toutes les parties prenantes sur un format participatif pour identifier de nouveaux objectifs et de nouvelles actions pour les atteindre ;
- analyser en comité de pilotage les synthèses, valider les objectifs et les actions à mener ;
- rédiger le rapport d'auto-évaluation à partir des synthèses réalisées pour chaque thématique du référentiel.

Ce rapport d'auto-évaluation doit être synthétique (20 pages maximum).

Les attentes concernant le contenu du rapport d'auto-évaluation :

- un rapport focalisé sur des dimensions d'analyse critique et limitant les approches descriptives au minimum nécessaire à la compréhension de l'organisation des activités ;
- un rapport traitant les différentes thématiques identifiées par le cahier des charges du label des Campus des métiers et des qualifications.

Le rapport gagnera à faire apparaître :

- la description succincte du contexte dans lequel le campus évolue, de son histoire et des principales caractéristiques de sa trajectoire ;
- l'explicitation de la méthode utilisée et des acteurs mobilisés pour la mise en œuvre de l'auto-évaluation ;
- la présentation, par activité, de la stratégie institutionnelle et des politiques associées poursuivies durant la période de référence soumise à évaluation ;
- la présentation des dispositifs mis en œuvre pour chaque activité au regard de la stratégie institutionnelle retenue pour la période de référence ;
- l'explicitation de quelques indicateurs de pilotage que le campus a choisis pour suivre son activité ;
- l'explicitation pour chaque activité (dans le rapport d'auto-évaluation ou sous forme d'annexe) des données que l'institution juge utiles à son évaluation externe ;
- l'explicitation de l'exploitation par l'institution des résultats de la précédente évaluation externe lorsqu'elle existe.

Le rapport démontrera la capacité d'analyse du campus :

- se situer dans son environnement local, national et international ;
- identifier et qualifier les résultats de sa stratégie institutionnelle ;
- apprécier l'efficacité de son action et à quantifier la trajectoire parcourue pour chaque activité ;
- mobiliser sa communauté tout au long de la période de référence ;

- exprimer ses forces et faiblesses en explicitant les analyses et les éléments de preuve qui ont permis de les identifier.

Ce dernier niveau d'attentes concernant la capacité d'auto-analyse de l'institution est majeur. Il constitue en effet un point fondamental pour les experts qui peuvent, à partir des éléments de preuve produits et analysés, apprécier la maturité de l'institution en matière d'auto-évaluation ainsi que son niveau de responsabilité et d'autonomie pour la conduite de sa stratégie institutionnelle.

3.4 Forme du rapport d'auto-évaluation à transmettre pour un renouvellement du label

Le campus est libre de la forme donnée à son rapport d'auto-évaluation, pourvu que le plan et les contenus présentés rendent compte de l'activité du campus de façon à éclairer le groupe d'experts qui instruira le dossier de candidature pour l'attribution ou le renouvellement du label. Le texte principal ne doit pas être trop long (au plus, une vingtaine de pages). Il est possible de joindre des annexes, dont l'intérêt est clairement souligné dans le texte du rapport.

Le plan de chacune des parties est libre. À titre d'exemple, le sujet des partenariats du campus peut faire l'objet d'un chapitre dédié, ou être réparti dans chacun des chapitres consacrés aux missions, ou être abordé au niveau le plus stratégique avant d'être décliné à un niveau plus opérationnel, etc.

La conclusion du rapport peut ménager une transition vers le projet stratégique, en expliquant en quoi l'auto-évaluation a permis à l'établissement d'identifier les principaux enjeux devant lesquels il se trouve.

Le rapport est attendu dans le dossier de demande de renouvellement du label.

3.5 Partage des résultats : diffusion du rapport d'auto-évaluation

La quatrième phase participe de l'information des différents acteurs mobilisés et plus largement de la communauté impliquée dans le Campus. Elle favorise l'appropriation du travail réalisé au cours de l'ensemble du processus d'auto-évaluation et débouchera sur l'exploitation de l'auto-évaluation, notamment pour élaborer le nouveau projet stratégique.

Il convient de présenter le rapport d'auto-évaluation au sein de l'instance de gouvernance opérationnelle du campus puis lors du Comité d'Orientations Stratégiques.

Les modalités de diffusion doivent être définies à l'avance.

4 Référentiel d'auto-évaluation proposé

Le référentiel ci-dessous respecte le périmètre du cahier des charges. Il propose un certain nombre de questionnements et d'indicateurs pour chacun des 11 critères du label Campus des métiers et des qualifications. Ces propositions ont pour but de vous accompagner dans la démarche. Chaque campus pourra ajuster ce référentiel en fonction du niveau d'avancement, des orientations stratégiques, des objectifs opérationnels et des résultats attendus.

La mise en place des questionnements et la définition des indicateurs en amont, idéalement dès la programmation d'une action, faciliteront la démarche d'auto-évaluation. L'utilisation de fiches actions facilitera le pilotage au quotidien et le renouvellement du label à la fin de la labellisation. Un exemple de fiche action est proposé en annexe.

1 - Un diagnostic partagé de l'analyse socio-économique, des enjeux identifiés



Plan Planifier

Sens, objectifs du critère

Quelles sont les problématiques socio-économiques sur le territoire cible générant un questionnement sur l'offre de formation qui justifie la création d'un campus ou son renouvellement ?

Do Mettre en œuvre

Acteurs – Actions – Moyens – Temps

1.1 L'analyse économique est significative et visible à l'échelle d'un territoire.

Quel est le territoire sur lequel a été établi le diagnostic initial ?

Quelle est la filière économique ciblée par le CMQ ? Ses domaines d'activité, ses acteurs, ses métiers, ses compétences, etc.

Quelles ont été les sources de données permettant d'établir le diagnostic initial ? DREETS (ex. DIRECCTE), Observatoires, Carif-Oref, Pôle emploi, Région, Partenaires, etc. ? Sont-elles récentes ? Le campus a-t-il impulsé ou produit ses propres études en lien avec les observatoires existants ?

Quels ont été les acteurs académiques et territoriaux impliqués dans l'élaboration et la validation du diagnostic initial ? DRAFPIC/DAFPIC, DRARI (ex. DRRT), partenaires, etc.

Quelles sont les évolutions depuis le diagnostic initial ? Quels sont les impacts sur le projet du Campus ?

1.2 L'analyse circonscrit un segment socio-économique (un secteur, une filière...) en tension ou porteur d'avenir.

Sur la filière économique adressée et sur le territoire cible, quels sont les objectifs en termes d'emploi (compétences, volume, localisation, etc.) actuels et prospectifs en regard des transformations significatives du secteur ? Quelles sont les difficultés de la filière, en termes de gestion prévisionnelle des emplois et compétences territoriale, pour assurer ses activités et sa croissance.

Pour la filière économique adressée et sur le territoire cible, quelle est l'offre de formation permettant de répondre aux métiers/compétences recherchés (Qualitative et Quantitative).

1.3 L'analyse caractérise clairement des enjeux de compétences et de qualification sur ce segment relevant des enseignements scolaires et supérieurs. Elle démontre un potentiel d'évolution ou de transformation.

La relation entre les évolutions métiers et l'offre existante de formation par niveaux de formation est-elle clairement formulée et problématisée ?

Ajustement de la problématique du campus à la suite de l'évolution du diagnostic ?

Critères d'excellence

1.4/1.5 Une analyse économique visible à l'échelle nationale / Le secteur ou la filière est identifié comme porteur d'un enjeu stratégique national.

Le diagnostic initial s'appuyait-il sur une analyse nationale ? (par exemple un contrat stratégique de filière, une stratégie nationale ou d'accélération, ...)

1.6 La contribution de la recherche est requise compte tenu des enjeux propres à certaines filières.

Les enjeux de recherche étaient-ils explicites dans le diagnostic initial ?

Les acteurs de la recherche de l'écosystème (Institut Carnot, SATT, Pôles de compétitivité, ...) avaient-ils été associés dès l'élaboration du diagnostic ?

Comment est-il prévu que les apports de la recherche viennent irriguer tous les niveaux de formation y compris infra-bac ? Et la formation initiale et continue des enseignants et formateurs ?

Check Évaluer

Exemples d'indicateurs de suivi

1.1 – Nombre d'études citées de moins 3 ans au moment de l'analyse, diversité des sources et des acteurs, existence d'études produites, etc.

1.2 – Diagnostic territorial de l'évolution de la filière en termes d'emplois / métiers / niveaux de qualification / compétences

1.3 – Cartographie des bassins d'emploi

Critères d'excellence

1.4 et 1.5 – Contrat stratégique de filière, rapport interministériel, EDEC de la filière, etc.

1.6 – Impacts de la recherche sur l'ingénierie de formation parcours, impacts de la recherche sur la formation de formateurs, publications scientifiques, thèses, création de chaires, etc.

Act Agir

Diagnostic partagé

Points forts

-
-
-

Points faibles

-
-
-

Objectifs

- ...
-
-
-

Actions

	Éléments d'action Pour chaque proposition, écrire le processus mis en œuvre avec un indicateur	Dates clé
...		
...		



2 - Un périmètre identifié d'acteurs, de territoires, de structures et de certifications

Plan Planifier

Sens, objectifs du critère

Quels sont les acteurs dont le campus a besoin pour construire des réponses concrètes aux problématiques identifiées dans le critère 1 ? Et pour diffuser son action ?

Quelle est la valeur ajoutée de chaque partenaire sur le territoire cible ?

Quels sont les partenaires bénéficiaires des actions du campus au-delà du périmètre des structures impliquées dans la gouvernance ?

⚠ Indicateurs de non-conformité :

Absence des effectifs d'apprenants par formations

Do Mettre en œuvre

Acteurs – Actions – Moyens – Temps

2.1- Le périmètre territorial du campus est pertinent vis à vis des enjeux économiques identifiés.

Le périmètre était-il cohérent au regard de la problématique adressée par le campus ? clair du point de vue des situations géographiques des acteurs engagés (lien avec un territoire d'industrie, ...) ? A-t-il évolué depuis ?
Les acteurs de formation et de recherche impliqués, ont-ils précisé les structures, les effectifs ainsi que des formations, diplômes et certifications, contrats de recherche ou d'innovation concernés ?
Les parties prenantes économiques sont-elles clairement identifiées à l'échelle du territoire (acteurs économiques, collectivités, entreprises, fédérations professionnelles, etc.) ? Pertinences ?
Quels sont les partenariats mis en place avec le tissu économique (entreprises, branches, clusters, pôles de compétitivité, etc.) ?

Critère d'excellence

2.2- L'engagement des acteurs de l'enseignement supérieur comprend également l'identification des ressources réellement mobilisables en termes de recherche (laboratoires, projets de contrats), de prestations technologiques potentielles en lien direct avec le campus.

Les équipes laboratoires, les PFT mobilisées sont-elles citées ? Quels sont les liens établis grâce au campus entre les équipes de recherche/innovation et formation ?
Quels transferts des connaissances des partenaires de recherche vers la formation infra-bac et post-bac ont-ils été réalisés ?
Comment les entreprises sont-elles associées à la recherche appliquée ? Une offre de services engageant une démarche de recherche appliquée vers les entreprises est-elle formalisée ?
Quels sont les liens établis par le campus avec la recherche appliquée des entreprises (groupes, ETI et PME) ?

Check Évaluer

Exemples d'indicateurs de suivi

2.1- Cartographie des parties prenantes du campus

- Apprenants pour les établissements de formation
- Nombre d'acteurs économiques impliqués dans les actions du campus

Critère d'excellence

- 2.2 - Nombre de structures de recherche/innovation (PFT, Labo, ...) impliquées dans le campus
- Nombre actions impliquant la recherche/innovation

Act Agir

Diagnostic partagé

Points forts

-
-
-

Points faibles

-
-
-

Objectifs

- ...
-
-
-

Actions

	Éléments d'action Pour chaque proposition, écrire le processus mis en œuvre avec un indicateur	Dates clé
...		
...		



3 - Des objectifs stratégiques clairs et ambitieux

Plan Planifier

Sens, objectifs du critère

Au-delà des actions préexistantes menées par chaque membre du campus, quels sont les principaux axes du projet et les plans d'actions associés pour résoudre la problématique à l'origine de la création du campus (cf. critère 1) ?

⚠ Indicateurs de non-conformité :

Absence de plan d'action et de fiches action

Do Mettre en œuvre

Acteurs – Actions – Moyens – Temps

3.1- Les objectifs stratégiques du campus s'inscrivent dans le cadre de la politique régionale.

Les objectifs stratégiques du campus sont-ils en cohérence avec le plan stratégique régional (Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation, ...) ?

3.2 - Les objectifs stratégiques sont déclinés en plan d'actions, projet pédagogique ou d'activité pilotés qui constituent un ensemble pertinent et cohérent. Ils seront pilotés en mode projet (maîtrise des échéances et des moyens en particulier).

Quel plan d'actions a été mis en place pour atteindre les objectifs stratégiques du campus ?

Des fiches actions sont-elles établies ?

Des indicateurs de suivi ont-ils été définis dans chaque fiche ? (Cf. critère 11)

Quelles sont les actions préexistantes conduites par les membres du campus sur lesquelles le projet campus s'est appuyé ?

Quelles sont les actions nouvelles menées par le campus ?

Quels sont les écarts entre les objectifs initiaux et les résultats observés ? Quelles en sont les causes ? Quelles décisions correctives ont-elles été prises ? (Cf. critère 11)

Check Évaluer

Exemples d'indicateurs de suivi

3.1 et 3.2 - Plan d'action / fiches actions

- Une planification pluriannuelle
- Indicateurs de suivi par action (quantitatif, qualitatif, efficacité...)
- Tableau de bord de suivi des actions

Act Agir**Diagnostic partagé****Points forts**

-
-
-

Points faibles

-
-
-

Objectifs

- ...
-
-
-

Actions

	Éléments d'action Pour chaque proposition, écrire le processus mis en œuvre avec un indicateur	Dates clé
...		
...		



4 - Une gouvernance régionale spécifique (COS)

Plan Planifier

Sens, objectifs du critère

Comment articuler la stratégie de développement du campus à celles des autres Campus des métiers et des qualifications de la Région au regard des priorités économiques et territoriales ?

Do Mettre en œuvre

Acteurs – Actions – Moyens – Temps

4. - Un comité d'orientation stratégique des campus de la région est constitué.

La gouvernance régionale définie dans le dossier de candidature (instance, fonction, composition, ...) est-elle conforme au cahier des charges des campus (composition, fréquence...) ?

La gouvernance définie a-t-elle été mise en place ?

Quelles ressources sont-elles dédiées à cette action de coordination régionale (chargé de mission, structure d'origine des mises à disposition... ?

Dans quelles actions impulsées par le COS le campus s'est-il engagé (appels à projets, mutualisations de ressources pédagogiques, communication, projets, partage de bonnes pratiques...) ?

Check Évaluer

Exemples d'indicateurs de suivi

- Nombre de présents participants au COS
- COS annuel réalisé
- Existence de CR
- Nombre d'actions mises en place sur le campus grâce au COS

⚠ Indicateurs de non-conformité :

Gouvernance non conforme au cahier des charges des campus

Act Agir

Diagnostic partagé

Points forts

-
-
-

Points faibles

-
-
-

Objectifs

- ...
-
-
-

Actions

	Éléments d'action Pour chaque proposition, écrire le processus mis en œuvre avec un indicateur	Dates clé
...		
...		

5 - Un pilotage opérationnel du campus



Plan Planifier

Sens, objectifs du critère

Comment garantir que le plan d'action défini par le critère 3 sera correctement mis en œuvre ?

Comment actualiser le plan d'action en fonction de l'avancée du projet et des évolutions socio-économiques ?

Do Mettre en œuvre

Acteurs – Actions – Moyens – Temps

5.1- Les modalités de la gouvernance stratégique et du pilotage opérationnel du campus, l'identification de l'établissement support (Établissement public local d'enseignement ou établissement d'enseignement supérieur), les missions sont formalisées dans une convention constitutive.

Une convention constitutive et tout autre document fondateur (statut, etc.) ont-ils été signés ?

La structure administrative et financière est-elle fixée et cohérente avec l'ambition du projet définie dans le critère 3 ?

Le support juridique (EPLE support, EPSCP, association, GIP...) choisi par le campus permet-il d'atteindre les objectifs ?

Comment l'avis de l'ensemble des acteurs du Campus (Économie, Éducation & Territoire) est-il pris en compte au sein de la structure support ?

Les circuits décisionnels sont-ils connus de tous les membres du campus et formalisés ?

Le rôle du chef d'établissement tête de réseau du campus est-il précisé par la convention, dispose-t-il d'une lettre de mission signée du recteur d'académie ?

5.2- Un directeur opérationnel du campus assure l'impulsion, l'animation, la coordination et le suivi des actions, le lien avec les différents pilotes des actions.

Une lettre de mission signée du recteur d'académie précise-t-elle son positionnement hiérarchique et fonctionnel et ses missions et les moyens mis à sa disposition ?

Pour les campus d'excellence, le directeur opérationnel est-il appuyé par une équipe dédiée ? Si oui combien d'ETP ?

5.3- Les membres du campus et les partenaires sont associés au suivi des actions au sein desquelles ils sont engagés. Ils participent également à l'étude de leur impact.

Les partenaires sont-ils associés aux instances de gouvernance et aux groupes de travail thématiques ?

Check Évaluer

Exemples d'indicateurs de suivi

5.1 – Convention et statuts publiés en ligne, règlement intérieur, organigramme, lettre de mission du chef d'établissement tête de réseau signée par le recteur d'académie.

5.2 – Lettre de mission du DO signée du recteur d'académie Temps du DO consacré à sa mission (temps plein ou mi-temps), nombre d'ETP pour les Campus d'excellence.

5.3 – Nombre de partenaires désignés à des fonctions de gouvernance et de pilotage opérationnel.

Act Agir

Diagnostic partagé

Points forts

-
-
-

Points faibles

-
-
-

Objectifs

- ...
-
-
-

Actions

	Éléments d'action Pour chaque proposition, écrire le processus mis en œuvre avec un indicateur	Dates clé
...		
...		



6 - Des moyens financiers et humains garants de l'opérationnalité et de l'ambition du projet

Plan Planifier

Sens, objectifs du critère

Comment s'assurer que le campus dispose des moyens financiers et humains nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés par le critère 3 ?

⚠ Indicateurs de non-conformité :

Absence de budget ou trop succinct

Do Mettre en œuvre

Acteurs – Actions – Moyens – Temps

6. - Le budget annuel présenté dans le dossier est établi par l'instance de gouvernance du Campus.

Existe-t-il un budget annuel / pluriannuel par projet ? ou des fiches projets qui détaillent les investissements et les dépenses de fonctionnement ?

Le budget est-il préparé par l'instance de pilotage du campus et validé en comité d'orientation stratégique ?

Chaque membre contribue-t-il au campus ? que cette contribution soit financière, matérielle ou humaine ?

Comment expliquez les éventuelles évolutions entre budgets (n-2 et n-1) ; budget de l'année (n-1) et budget prévisionnel de l'année (n) ?

L'historique des budgets permet-il de confirmer l'évolution du campus ?

Les modalités de mise à disposition de ces moyens au bénéfice du campus sont-elles précisées ?

Le budget est-il cohérent avec l'ambition du projet ?

Le campus a-t-il répondu à des appels à projets PIA, programme européen... ?

Le campus arrive-t-il à lever des ressources propres chaque année ?

Check Évaluer

Exemples d'indicateurs de suivi

- Tableau récapitulatif des apports de chaque partenaire

- Ressources financières :

- Existence d'un budget annuel (n)
- Évolution des comptes financiers (n-2/n-1)
- Existence d'un budget pluriannuel
- Écart entre compte financier (n) et le budget prévisionnel (n)
- % de fonds propres / publics et privés (participation financière directe des partenaires du campus)
- Diversité de l'origine des contributions financières

- Ressources RH :

- % équivalent temps plein spécifiquement dédiés à la mission Campus
- Diversité de l'origine des personnels contribuant au projet de campus
- % d'ETP des partenaires publics et privés

Act Agir

Diagnostic partagé

Points forts

-
-
-

Points faibles

-
-
-

Objectifs

- ...
-
-
-

Actions

	Éléments d'action Pour chaque proposition, écrire le processus mis en œuvre avec un indicateur	Dates clé
...		
...		

7 - Une identité forte et fédératrice (p. 1/2)

Plan Planifier	Do Mettre en œuvre	Check Évaluer
Sens, objectifs du critère Comment développer l'attractivité du campus et de la filière ? Comment générer un sentiment d'appartenance chez les apprenants et les acteurs du campus ? Comment déployer la marque campus ?	Acteurs – Actions – Moyens – Temps 7.1- La communication est cohérente avec la stratégie du campus. Elle assure la valorisation des métiers et des filières relevant du champ d'activité du campus. La stratégie de communication et le budget associés ont-ils été définis pour favoriser l'adhésion des bénéficiaires, des personnels et des partenaires ? Un plan de communication est-il défini ? Un plan de communication réseaux sociaux est-il défini ? Ce plan identifie-t-il clairement des actions pour chaque public cible : jeunes/familles, salariés, demandeurs d'emploi, acteurs économiques et territoriaux, partenaires de l'emploi, grand public... ? Les ressources dédiées en ETP à cette mission (chargé de mission, personnel mis à disposition ex : référent dans un établissement...) sont-elles cohérentes avec l'ambition du campus et du plan de communication ? Quels sont les événementiels à l'initiative du campus ou d'autres acteurs qui mettent en avant le campus (Évènement de rentrée, hackathon, salons...) ? Les liens avec les services communication des partenaires sont-ils établis ? La visibilité du campus est-elle assurée dans la communication des partenaires ? La cohérence avec la stratégie de communication est-elle assurée ? Les liens avec la presse locale, régionale, nationale, internationale sont-ils établis ? Des campagnes de communication sont-elles organisées ?	Exemples d'indicateurs de suivi 7.1 - Existence d'un plan de communication et d'un budget communication - Nombre et type d'outils (flyers...) - Nombre de post hebdo, mensuel - Nombre de vue sur les réseaux sociaux - Résultat des études de notoriété spontanée du campus chez les bénéficiaires, membres et partenaires du campus - Nombre d'évènementiels campus mis en place par le campus / auxquels participe le campus - Nombre de communiqués de presse - Nombre de newsletters - Nombre de campagnes de communication

7 - Une identité forte et fédératrice (p. 2/2)



Plan Planifier

Sens, objectifs du critère

Comment développer l'attractivité du campus et de la filière ?

Comment générer un sentiment d'appartenance chez les apprenants et les acteurs du campus ?

Comment déployer la marque campus ?

Do Mettre en œuvre

Acteurs – Actions – Moyens – Temps

7.2- Le campus développe un site internet global intégrant un portail en ligne assurant une visibilité des offres de formation, des parcours, des stages, de l'insertion professionnelle, des métiers visés.

Un portail en ligne a-t-il été mis en place (offre de formation, parcours...) ?

Le portail en ligne est-il bien référencé sur les moteurs de recherche ? Son ergonomie et sa structuration sont-elles adaptées aux publics visés ?

Le dispositif campus est-il suffisamment expliqué ?

Les organismes de formation du réseau et leurs offres de formation sont-ils suffisamment visibles ?

Le ou les lieux d'incarnation (totems, vitrines, ...) sont-ils identifiés sur le site web ? (Cf. critère 8)

L'offre de services vers les bénéficiaires, membres et partenaires est-elle présente ?

Les volets recherche et relations internationales sont-ils mis en valeur et diffusés ?

Les actualités du campus sont-elles mises à jour ?

Existe-t-il des liens avec les réseaux sociaux ?

7.3- La signalétique d'appartenance au campus est définie et utilisée par les acteurs du réseau pour toutes les actions concernées, révélant le caractère officiel de leur engagement au sein du campus.

Les partenaires appliquent-ils le logo du campus à l'entrée des établissements / espaces concernés (Lycées partenaires, organismes de formation, universités, entreprises, autres partenaires...) ?

Les partenaires appliquent-ils le logo du campus dans leurs outils de communication ? Existe-t-il une charte d'utilisation du logo ?

La charte graphique interministérielle des campus est-elle partagée, utilisée et respectée par l'ensemble des partenaires lors d'actions relevant du campus ?

Check Évaluer

Exemples d'indicateurs de suivi

7.2 – Référencement du site et tracking (nombre de visiteurs uniques ; nombre de visites par page, temps passé...), nombre d'actualisation/ mise à jour du portail par an

7.3 – Nombre d'éléments signalétiques implantés sur les différents sites

Act Agir

Diagnostic partagé

Points forts

-
-
-

Points faibles

-
-
-

Objectifs

- ...
-
-
-

Actions

	Éléments d'action Pour chaque proposition, écrire le processus mis en œuvre avec un indicateur	Dates clé
...		
...		



8 - Des lieux d'innovation et d'épanouissement pour les bénéficiaires (p. 1/2)

Plan Planifier

Sens, objectifs du critère

Comment offrir aux apprenants des espaces adaptés aux nouvelles modalités d'apprentissage en lien avec le projet du Campus ?

Comment développer une nouvelle offre de service mutualisée pour tous les apprenants ?

Comment favoriser le bien-être des apprenants dans les établissements partenaires ?

Comment ces lieux favorisent-ils les mobilités régionales, nationales, internationales ?

Do Mettre en œuvre

Acteurs – Actions – Moyens – Temps

8.1- Le campus définit une stratégie en termes de vie scolaire et étudiante grâce à des mutualisations et partenariats appropriés.

Une stratégie vie scolaire et étudiante a-t-elle été formalisée ?

Le campus a-t-il développé une offre spécifique d'activités culturelles et sportives ?

Le campus permet-t-il l'accès des bénéficiaires à des activités culturelles et sportives ?

Le campus a-t-il formalisé ou négocié des partenariats avec des structures culturelles et sportives (convention, accords.) ?

8.2- Le campus présente une capacité d'hébergement susceptible d'accueillir les élèves, étudiants, apprentis et stagiaires de la formation continue, facilitant ainsi leur mobilité territoriale.

Le campus dispose-t-il d'une capacité d'hébergement correspondant aux besoins identifiés notamment les mineurs ?

Le campus développe-t-il une offre d'hébergement ouverte à de nombreuses catégories de bénéficiaires : élèves, étudiants, apprentis, stagiaires en formation continue, apprenants en programme d'échange et enseignants en formation ?

Critère d'excellence

8.3- Le campus « Excellence » est incarné dans un ou plusieurs espaces emblématiques d'accueil et de formation.

Le campus dispose-t-il d'un ou de plusieurs lieux emblématiques ? Si plusieurs lieux, existe-t-il une coordination ? Quelle plus-value ?

Ces lieux d'incarnation sont-ils pensés comme des lieux ouverts et de promotion de la filière ? (Ex. internat d'excellence, ...)

Ces lieux d'incarnation sont-ils pensés comme des lieux de développement et de démonstration de l'innovation dans la filière ?

Check Évaluer

Exemples d'indicateurs de suivi

8.1 – Nombre et diversité des événements organisés dans le(s) lieu(x) d'incarnation, nombre et diversité des activités proposées (sport, culture, etc.), satisfaction des visiteurs

8.2 – Ratio entre : nombre de lits proposés / nombre d'apprenants, répartition géographique de l'offre d'hébergement

Critère d'excellence

8.3 – Sondage sur la notoriété du lieu et son association avec le campus auprès des bénéficiaires, des membres et des partenaires, nombre et évolution des visiteurs du lieu par catégorie, nombre de manifestations liées à l'innovation (pédagogiques ou des métiers)

8 - Des lieux d'innovation et d'épanouissement pour les bénéficiaires (p. 2/2)



Plan Planifier

Sens, objectifs du critère

Comment offrir aux apprenants des espaces adaptés aux nouvelles modalités d'apprentissage en lien avec le projet du Campus ?

Comment développer une nouvelle offre de service mutualisée pour tous les apprenants ?

Comment favoriser le bien être des apprenants dans les établissements partenaires ?

Comment ces lieux favorisent-ils les mobilités régionales, nationales, internationales ?

Do Mettre en œuvre

Acteurs – Actions – Moyens – Temps

8.4- Le campus « Excellence » développe des projets collaboratifs avec les partenaires économiques, notamment les entreprises, ainsi qu'avec les partenaires de la formation et de la recherche ; il est caractérisé par des ressources partagées : ressources numériques pour la formation, partage de données, fablabs, pépinières pour la création d'entreprise, centres de ressources partagés, plateformes technologiques (par exemple, plateformes d'accélération pour l'industrie du futur), etc.

Existe-t-il une programmation annuelle d'animation du lieu ?

Le campus organise-t-il des projets collaboratifs entre ses membres (ex. hackathon avec possibilité d'hébergement) ?

Le campus héberge-t-il la vie associative (maison des apprenants...) avec une ouverture notamment au territoire (ex. associations sur l'entrepreneuriat, junior entreprise, ...) ?

Le campus développe-t-il une offre de service pour les partenaires économiques du campus : espaces de coworking ?

Le campus accueille-t-il des entreprises en résidence ?

Le campus est-il producteur de ressources ou de données ?

Le campus est-il collecteur/diffuseur de ressources ?

Le campus est-il doté de lieux permettant l'échange de pratiques notamment pédagogiques, la construction de parcours, le codesign de projets autour des dispositifs de la TVP (chef d'œuvre, co-intervention, ...)

8.5- Le campus « Excellence » développe de nouveaux lieux sportifs et culturels, attractifs pour les publics bénéficiaires en formation.

Le campus a-t-il formalisé une nouvelle offre sportive et culturelle ? Implique-t-il les acteurs suivants : DAAC, CVL, associations d'étudiants... ?

Quelles ressources sont-elles dédiées en ETP (chargé de mission, mise à disposition...) ?

8.6- Le campus « Excellence » développe une nouvelle capacité d'hébergement susceptible de répondre aux enjeux de mobilité nationale et internationale du secteur ou de la filière.

Le campus offre-t-il une nouvelle capacité d'accueil diversifiée et souple qui répond aux aspirations des apprenants et à des besoins ponctuels : courts séjours, séjours fractionnés hors location (apprentis), hébergements ponctuels d'autres publics-stagiaires en formation continue, hébergement pendant sa PFMP, accès le week-end, le soir, inscriptions à la carte ?

Le campus permet-il l'hébergement d'élèves, étudiants ou formateurs en mobilité ? Le campus facilite-t-il les mobilités nationale et internationale entrantes ?

Le campus permet-il l'organisation d'université d'été inter-campus en résidence pendant les vacances scolaires ?

Le campus impulse-t-il ou participe-t-il à des projets de création d'offre d'hébergement ?

Les prestations connexes à l'hébergement (restauration, planning, intendance...) est-t-elle prévue ?

Des temps d'échanges sont-ils prévus entre les apprenants hébergés et les apprenants du campus afin de favoriser les échanges interculturels et développer la culture de la mobilité ?

Check Évaluer

Exemples d'indicateurs de suivi

8.4 – Nombre de ressources partagées mises à disposition des élèves, nombre de jeunes ayant bénéficié de ressources partagées pendant l'année, nombre d'entreprises hébergées...

8.5 – Nombre d'associations créées par/pour le campus, nombre de jeunes suivant une formation du campus membres d'une association...

8.6 – Nombre de places d'hébergement créées, nombre de personnes en mobilité nationale / internationale hébergés, taux d'occupation des hébergements, nombre d'événements interculturels organisés...

Act Agir

Diagnostic partagé

Points forts

-
-
-

Points faibles

-
-
-

Objectifs

- ...
-
-
-

Actions

	Éléments d'action Pour chaque proposition, écrire le processus mis en œuvre avec un indicateur	Dates clé
...		
...		

9 - Des parcours innovants de formation professionnelle (p. 1/2)



Plan Planifier

Sens, objectifs du critère

Comment développer des parcours de formation innovants capables de répondre et d'anticiper les besoins du monde socio-économique sur le territoire et les compétences techniques, transversales et comportementales nécessaires aux apprenants tout au long de leur vie professionnelle ?

Comment favoriser l'individualisation, l'hybridation des parcours, l'intégration des nouvelles technologies dans les parcours de formation, ... ?

Do Mettre en œuvre

Acteurs – Actions – Moyens – Temps

9.1- L'offre de formation est construite autour d'un ensemble cohérent de métiers au sein d'un secteur ou d'une filière. Les parcours proposés relèvent des niveaux 5 à 1 tant en formation initiale (statut scolaire et apprentissage) qu'en formation continue. Ils comportent des passerelles, des dispositifs pédagogiques ou projets innovants.

L'offre de formation existante du campus couvre-t-elle l'ensemble des besoins métiers, secteur, filière ?

Le campus a-t-il développé de nouvelles formations (FCIL, MC, FSS, LP, DU, titres, blocs...) ?

Le Conseil Régional, les DRAFPIC/DAFPIC, les partenaires du monde économique, les corps d'inspection, les établissements, les CFC, les formateurs, les enseignants chercheurs, le CAFOC-Centre Académique de Formation Continue, SAIO, IPE... ont-ils été impliqués à la réflexion quant à l'évolution de l'offre de formations ?

Quelles ressources en ETP sont-elles dédiées à ce travail d'ingénierie (enseignant, chargé de mission, mise à disposition, monde économique) ?

Les parcours proposés comportent-ils des passerelles entre l'enseignement secondaire et supérieur ? entre les différentes voies de formation ? Entre un établissement et un autre (régional, national et international) ?

Les parcours de formation ont-ils explorés toutes les modalités de construction des compétences (présentiel, distanciel synchrone, distanciel asynchrone, réalité virtuelle, réalité augmentée, biquilification, diplomation commune, ...) ?

Le campus développe-t-il des plateaux techniques associés aux parcours de formation et répondant aux enjeux socio-économique (contextualisation, adaptation, coloration, hybridation) ?

Comment le campus renforce-t-il les compétences transversales et comportementales des apprenants ?

Le campus développe-t-il une offre de formation pour les métiers liés à des fonctions supports essentielles aux enjeux de la filière (administration, logistique, numérique...) ?

Comment le campus favorise l'évolution de la voie professionnelle (chef d'œuvre, modules d'insertion professionnelle, ...) ?

Comment le campus mobilise-t-il les dispositifs existants (ex. cordées de la réussite, micro-entreprises, Pépites...) ?

Check Évaluer

Exemples d'indicateurs de suivi

9.1 – Évolution de l'offre de formation en relation avec les métiers ciblés par le campus : ouverture/fermeture, augmentation de capacités/diminution de capacités de formations diplômantes, qualifiantes et certifiantes, coloration des diplômes, nouveaux modules de formations, blocs de compétences...

- Nombre et nature des contributeurs ayant fourni l'expertise aidant à la décision d'évolution de la carte
- Évolution du taux de poursuite d'études
- Évolution du taux d'insertion professionnelle sur le territoire et en mobilité
- Évolution du taux d'occupation des plateaux
- Ratio entre Nombre de formation liées à des fonctions supports et offre de formation globale

9 - Des parcours innovants de formation professionnelle (p. 2/2)



Plan Planifier

Sens, objectifs du critère

Comment développer des parcours de formation innovants capables de répondre et d'anticiper les besoins du monde socio-économique sur le territoire et les compétences techniques, transversales et comportementales nécessaires aux apprenants tout au long de leur vie professionnelle ?

Comment favoriser l'individualisation, l'hybridation des parcours, l'intégration des nouvelles technologies dans les parcours de formation, ... ?

Do Mettre en œuvre

Acteurs – Actions – Moyens – Temps

9.2- L'offre de formation développe la mixité des publics et des parcours. Elle facilite les changements de statuts si nécessaire.

La mixité des publics entre élèves en formation initiale sous statut scolaire, apprentis et stagiaires de la formation continue est-elle favorisée et effective (sécurisation du parcours de formation, mutualisation des plateaux, des contenus, des RH...) ?

Existe-il une offre de formation spécifique et/ou des dispositifs d'inclusion pour les publics éloignés de l'emploi, publics aux besoins spécifiques, en situation de handicap ?

Existe-il des actions spécifiques pour favoriser la mixité sociale dans les parcours proposés ?

Des actions pour favoriser la mixité filles/garçons sont-elles mises en place ?

9.3- Le campus développe des projets pédagogiques inter-niveaux et inter-statuts : il facilite les passerelles et mutualisations entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur.

Le campus a-t-il développé les pratiques pédagogiques innovantes (projets collaboratifs à distance ou non, réalité virtuelle et augmentée, jumeaux numériques, réalité virtuelle immersive, etc.) ?

Le campus développe-t-il des plateaux techniques innovants pour la formation, partagés entre les différentes voies et statuts de formation et ouverts aux partenaires économiques territoriaux ?

Le campus a-t-il mis en place une plateforme partagée de contenus de formation digitalisés ? Ou s'appuie-t-il sur une plateforme existante mais reprise avec son logo ?

Un plan de formation pour les enseignants/formateurs a-t-il été mis en œuvre tant sur l'appropriation des nouvelles technologies que sur les nouvelles modalités pédagogiques ?

Le campus développe-t-il une pédagogie de projet inter-niveaux en réponse ou en anticipation de besoins des membres et les partenaires ?

Quels sont les acteurs impliqués dans le développement de projets pédagogiques et le développement de nouvelles pratiques (Implication du corps d'inspection, des CFC, des formateurs, des DDFPT, des enseignants chercheurs, du monde économique...) ?

Check Évaluer

Exemples d'indicateurs de suivi

9.2 – % de chaque statut dans les effectifs du campus par niveaux et par formation, nombre de formations proposés sous différents statuts (scolaire, apprentissage voire formation continue), nombre de conventions/actions entre partenaires du campus pour favoriser la mise en œuvre de la mixité de publics (inclusion, filles/garçons...), évolution de la mixité dans les formations du campus (genre, inclusion, sociale, etc.)...

9.3 – Nombre de projets en inter-niveau ou inter-statuts impulsés, soutenus ou accompagnés par le campus, nombre de jeunes participants à des projets inter-niveaux sur le campus, nombre d'enseignants/formateurs ayant été formés aux pratiques innovantes + nombre d'heures de formation...

Act Agir

Diagnostic partagé

Points forts

-
-
-

Points faibles

-
-
-

Objectifs

- ...
-
-
-

Actions

	Éléments d'action Pour chaque proposition, écrire le processus mis en œuvre avec un indicateur	Dates clé
...		
...		

10 - Un développement et une visibilité à l'international

Plan Planifier

Sens, objectifs du critère

Comment offrir aux apprenants des parcours qui les préparent à des carrières internationales ?

Comment valoriser à travers le Campus la formation professionnelle française à l'international notamment dans le cadre des VET ?

Comment positionner le campus dans les dispositifs de Coopération internationale ?

Do Mettre en œuvre

Acteurs – Actions – Moyens – Temps

10.1- Le campus systématise les périodes de mobilité européenne ou internationale des élèves, étudiants, apprentis et stagiaires de la formation professionnelle continue.

Un état des lieux des partenariats et des mobilités est-il réalisé à l'échelle du campus ?

Des parcours internationaux sont-ils systématiquement proposés aux apprenants ?

Une stratégie de développement international propre au campus (au-delà des actions propres aux établissements) est-elle développée, notamment sur la mobilité entrante ?

Comment le campus parvient-il à fédérer l'ensemble de ses partenaires autour de sa propre stratégie d'ouverture à l'international ? Et à vérifier la cohérence des politiques de mobilité conduites par chacun de ses membres ?

Des actions de promotion et de coordination de la mobilité sont-elles mises en place ? Y-a-t-il une mutualisation des partenariats internationaux de chaque membre au sein du campus ?

Critères d'excellence

10.2- Le campus « Excellence » conclut des partenariats transfrontaliers, européens ou internationaux ayant d'autres objets que la mobilité des bénéficiaires et de leurs enseignants : partage de plateaux techniques, parcours communs de formation, diplômes communs, construction de supports et plateformes de formation, etc.

Le campus a-t-il conclu des partenariats transfrontaliers, européens ou internationaux ayant d'autres objets que la mobilité des bénéficiaires et de leurs enseignants ?

Ces partenariats sont-ils formalisés par conventionnement, accréditation, charte (Erasmus notamment) ?

Le campus a-t-il participé ou porté un ou des projets de déploiement de projets structurants pour sa filière à l'échelle européenne ?

Le campus est-il membre d'une alliance européenne ?

10.3- Le campus « Excellence » participe à la valorisation de la voie professionnelle à l'international. Il est en capacité de répondre à des sollicitations d'autres pays en ce qui concerne la formation de techniciens et formateurs de pays étrangers.

Le campus participe-t-il à un projet de Centre International de Compétences (anciennement CEFTE) ?

Le campus se positionne-t-il sur des projets du Fond européen de développement ?

Check Évaluer

Exemples d'indicateurs de suivi

10.1 – Nombre et nature des partenaires internationaux du campus, nombre de formateurs ayant réalisé une mobilité européenne, nombre de mobilités d'apprenants par niveau et par voie de formation, montée en compétences linguistiques des enseignants, nombre d'actions de sensibilisation/ formation/ information liées à l'international, nombre de projets commun /collectifs réalisés...

Critères d'excellence

10.2 – Nombre de conventions signées par le campus sur la mobilité, nombre de réponse à des appels à manifestation d'intérêt qui visent à développer des actions partenariales, nombre de projets européens ERASMUS+ actions clefs 2 et 3 c'est-à-dire hors mobilité déposés/obtenus

10.3 – Participation à des projets menés par un CIC (ex – CEFTE), nombre de réponse à des appels d'offre...

Act Agir

Diagnostic partagé

Points forts

-
-
-

Points faibles

-
-
-

Objectifs

- ...
-
-
-

Actions

	Éléments d'action Pour chaque proposition, écrire le processus mis en œuvre avec un indicateur	Dates clé
...		
...		



11 - Une démarche qualité effective

Plan Planifier

Sens, objectifs du critère

Comment suivre l'atteinte des objectifs définis pour le campus en critère 3 du cahier des charges ?

Comment remédier aux objectifs non atteints ou faire évoluer les objectifs initiaux et adapter le plan d'action ?

Comment outiller le pilotage opérationnel du campus dans une démarche d'amélioration continue ?

☐ Indicateurs de non-conformité :

Absence d'auto-évaluation et pour l'excellence absence d'évaluation externe

Do Mettre en œuvre

Acteurs – Actions – Moyens – Temps

11.1- Le campus met en œuvre une auto-évaluation dans le cadre d'une démarche mesurable d'amélioration continue.

L'auto-évaluation est-elle mise en place (Qualéduc...) ?

La communication/publication des résultats de l'auto-évaluation est-elle prévue et sous quelle forme ?

Le recueil des avis des bénéficiaires, des membres et des partenaires (les parties prenantes) est-il organisé ?

Les partenaires sont-ils associés aux décisions résultant de l'analyse réalisée ?

La traçabilité des actions conduites est-elle assurée ?

Quelles articulations sont-elles mises en place entre les différentes obligations de reporting selon les projets de financement (PIA, Erasmus+, Feder...) ?

Les décisions correctives validées avec les parties prenantes sont-elles mises en place ?

Le projet de renouvellement de campus s'appuie-t-il sur les résultats de l'auto-évaluation ?

11.2- La valeur ajoutée du campus est mesurée par des indicateurs.

Existe-t-il des indicateurs chiffrés pour chaque domaine d'action du campus (Indicateurs de formation, indicateurs de recherche et d'innovation, indicateurs de réussite...) ?

Critère d'excellence

11.3 Le campus fait l'objet d'une évaluation externe ; les moyens de cette évaluation sont identifiés dans le projet.

Le campus fait-il l'objet d'une évaluation externe ?

Les moyens de cette évaluation sont-ils identifiés dans le budget ?

Check Évaluer

Exemples d'indicateurs de suivi

11.3 – Nombre de rapports d'auto-évaluation sur la période de référence / publiés, tableaux de bord / de suivi, indicateurs de réalisations / indicateurs de résultats / indicateurs d'impacts, relevé des décisions correctives, existence d'un diagnostic partagé avec les parties prenantes (apprenants, parents, membres, partenaires, etc.)...

11.2 – Indicateurs de formation, indicateurs de recherche et d'innovation, indicateurs de réussite...

Critère d'excellence

11.3 – Rapport d'évaluation externe, budget de l'évaluation externe...

Act Agir

Diagnostic partagé

Points forts

-
-
-

Points faibles

-
-
-

Objectifs

- ...
-
-
-

Actions

	Éléments d'action Pour chaque proposition, écrire le processus mis en œuvre avec un indicateur	Dates clé
...		
...		

5 Annexe : exemple de fiches action

Action n°	Titre de l'action
	Dimensions clés (cf. Référentiel d'auto-évaluation)
Chef de file de l'action	<i>Nom de la structure du Campus</i>
Personne(s)-ressource(s) pour le pilotage	<i>Identifier un référent pour la durée de l'action (estimation du besoin en ETP)</i>
Partenaires principaux de l'action (Experts, acteurs d'appui)	<i>Membres du Campus et/ou partenaires extérieurs</i>
Moyens financiers	<i>Montant global</i>
Bénéficiaires des fonds	<i>Lister les structures</i>
Type de dépenses (cf. budget de l'action sous format Excel)	<i>Dépenses d'investissement :</i> • <i>Dépenses d'équipements</i> • <i>Dépenses d'aménagement et de construction</i> • <i>...</i> <i>Dépenses de fonctionnement :</i> • <i>Dépenses de personnel</i> • <i>Dépenses de fonctionnement pédagogique (ingénierie, formation de formateur...)</i> • <i>Dépenses de mobilité</i> • <i>Dépenses de recherche et contrats doctoraux</i> • <i>Dépenses de sous-traitance</i> • <i>...</i>
Lieu de l'action / Impact géographique	
Objectifs de l'action	
Caractère innovant de l'action et/ou plus-value obtenu grâce au Campus	
Cible de l'action	<i>Jeunes en formation scolaire ou apprenti, formation continue, demandeurs d'emploi, autres</i>
Valorisation de l'action	<i>Définir les modalités de communication et de dissémination de l'action auprès des publics cibles</i>
Niveaux de qualification impactés	<i>Sans diplôme à doctorat</i>
Phasage prévisionnel	<i>Définir les étapes du projet et la date prévisionnelle de fin de projet</i>
Moyens envisagés	<i>Investissements, temps, achats...</i>

Action n°	Titre de l'action
	Dimensions clés (cf. Référentiel d'auto-évaluation)
Ressources spécifiques apportées	<i>Notamment prêt de machines, temps expert...</i>
Modalité de financement	<i>Types de fonds (public et privé)</i>
Modèle économique à 3 ans	<i>A préciser dans le cadre d'une action économique (exemple : action de formation continue)</i>
Indicateurs clés de suivi	<i>Jalons du projet co-construit avec les partenaires</i>
Indicateurs clés de réussite	<u>Types d'indicateurs</u> : (cf. Référentiel d'auto-évaluation) • Indicateurs de réalisations : ils mesurent les moyens mis en œuvre pour l'atteinte des objectifs. Ce sont des indicateurs quantitatifs et très objectifs (exemples : cofinancements effectifs obtenus, consommation et destination des fonds décidés, progression des réalisations par rapport à la programmation initiale, ...) ; • Indicateurs de résultats : ils sont la mesure des effets directs du projet au regard des objectifs opérationnels fixés (exemples : volume des formations ouvertes et répartition par niveau et filière, volume des formations nouvelles mises en œuvre et répartition par niveau et filière, nombre de jeunes notamment en apprentissage ayant bénéficié d'une formation, nombre de salariés ayant pu bénéficier d'une qualification nouvelle, ...) ; • Indicateurs d'impact : ils traduisent l'addition des effets directs et indirects d'un ou plusieurs objectifs opérationnels par rapport aux objectifs stratégiques prédéfinis (exemples : taux de satisfaction des entreprises du secteur, augmentation du taux d'emploi durable, ...).

Remerciements

Le présent document a été rédigé avec l'appui de nombreux rédacteurs au niveau national et en académie que nous remercions. Les principaux rédacteurs sont identifiés ci-dessous :

Pour le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports :

- À la direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) :
 - Matthieu Merciecca, chef de la Mission Éducation Économie Campus
 - Christèle Gagu, chargée d'études au sein de la Mission Éducation Économie Campus
 - Sébastien Begey, chef de Bureau des lycées professionnels, de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue
 - Martine Paty, adjointe au chef du bureau des lycées professionnels, de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue
 - Luna Guiducci, chargée d'études au sein du Bureau des lycées professionnels, de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue et référente pour Qualeduc
- Au niveau des régions académiques :
 - Auvergne-Rhône-Alpes : Michel Meriaux, Ingénieur pour l'école de l'académie de Grenoble et référent Qualéduc ;
 - Hauts-de-France : Maude Caucheteux, directrice opérationnelle du Campus des métiers et des qualifications « Tourisme innovation » ;
 - Ile-de-France :
 - Olivier Lefèvre, délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue adjoint de l'académie de Créteil ;
 - Héloïse Leboucher, directrice opérationnelle du Campus des métiers et des qualifications « Métiers d'Art & Design » ;
 - Pays de la Loire : Gwenaëlle Carnot, déléguée académique à la formation professionnelle initiale et continue adjointe et référente académique des Campus ;
 - Provence-Alpes-Côte d'Azur : Laurent Renaux, directeur du Campus des métiers et des qualifications « Industrie du futur ».

Pour le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation :

- À la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) :
 - Christine Bruniaux, cheffe du département du lien formation-emploi ;
 - Christine Hennion, chargée de mission au sein du département du lien formation-emploi et référente pour les Campus des métiers et des qualifications.

